

République du Tchad

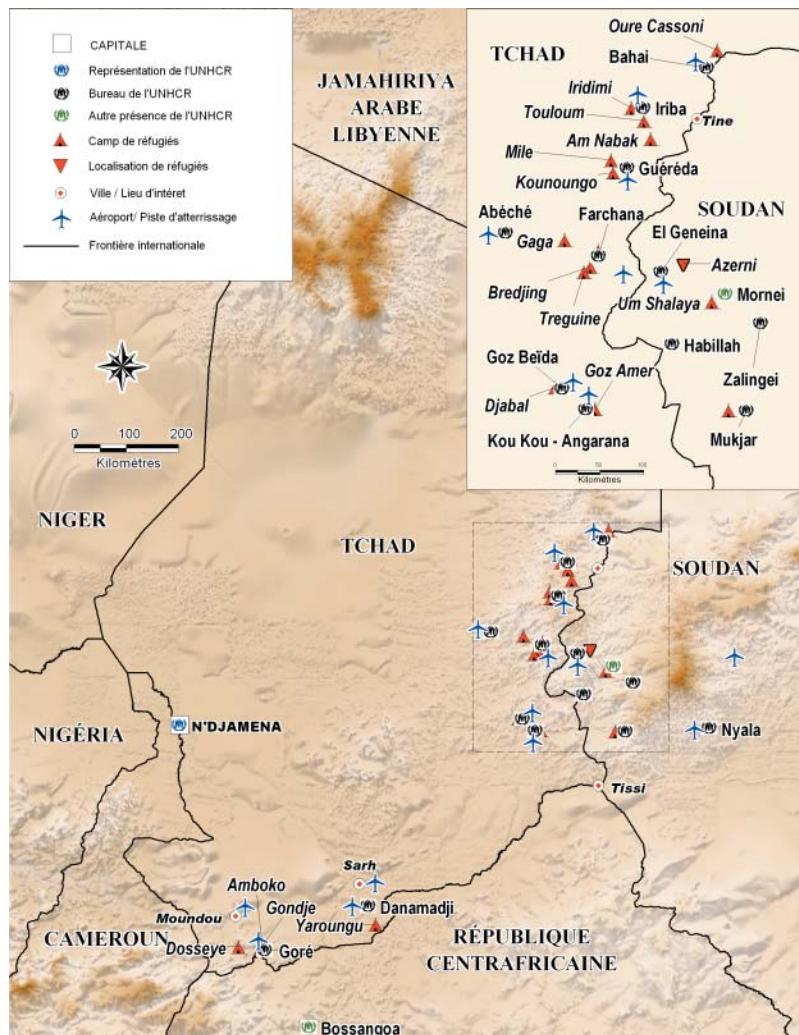
Environnement opérationnel

Contexte

Au début de l'année 2006, le Tchad accueillait quelque 300 000 réfugiés originaires du Soudan et de la République centrafricaine (RCA), hébergés dans 15 camps situés à l'est et au sud du pays. La population réfugiée a augmenté pendant l'année, affluant en raison de la dégradation de la sécurité au nord de la RCA et dans la région du Darfour, au Soudan. Le Tchad même a été la proie d'une instabilité marquée. A l'issue d'une série de désertions dans les rangs de l'armée tchadienne, plusieurs groupes d'opposition armés se sont formés et ont commencé à opérer depuis le Darfour et le nord de la RCA. En mars 2006, des troupes rebelles ont attaqué la ville frontalière d'Adré, à l'est du Tchad ; en avril, elles ont lancé une offensive sur la capitale, N'Djamena, à partir du Darfour. Après l'attaque d'avril, le Tchad a rompu ses relations avec le Soudan mais a renoué des liens en août, à la faveur d'un rapprochement encouragé par l'Union africaine et la Jamahiriya arabe libyenne.

A la suite d'un amendement constitutionnel controversé, adopté en juin 2005, M. Idriss Deby a pu briguer un troisième mandat et a été réélu à la présidence en mai 2006.

Dans l'intervalle, l'Accord de paix relatif au Darfour a été signé à Abuja, au Nigéria – bien qu'une seule des trois grandes factions soudanaises rebelles, le Mouvement/l'Armée de libération populaire du Soudan, ait pris part à cet accord avec le Gouvernement soudanais. A l'heure où ces lignes ont été écrites, l'on craignait que l'application plus qu'hésitative de l'accord n'ait des conséquences négatives sur le Tchad et sur ses voisins. Qui plus est, le déploiement de contingents des Nations Unies destinés à remplacer ceux de l'Union africaine au Darfour a été suspendu, le



Gouvernement du Soudan ayant refusé d'accepter les troupes de maintien de la paix.

Les opérations humanitaires se sont poursuivies au Tchad oriental, en dépit de la recrudescence des attaques à main armée, des méfaits des pirates de la route et des actes de banditisme, souvent dirigés contre les institutions de l'ONU et d'autres organisations humanitaires. Pour tenter de réduire les dangers auxquels les réfugiés, les déplacés internes, les habitants de ces régions et les travailleurs humanitaires

Chiffres prévisionnels

Type de population	Origine	Janvier 2007		Décembre 2007	
		Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR	Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR
Réfugiés	Soudan	240 000	225 000	249 000	234 000
	RCA	60 000	60 000	62 000	62 000
	Pays divers	5 510	130	5 610	690
Demandeurs d'asile	Pays divers	300	-	300	20
Déplacés internes		63 000	63 000	100 000	100 000
Total		368 810	348 130	416 910	396 710



Ces femmes déplacées dans la région de Goz Beïda ont fui des attaques répétées dans la zone frontalière avant de trouver refuge dans un camp géré par l'UNHCR. UNHCR / H. Caux

étaient exposés, l'UNHCR a appuyé le déploiement de quelque 300 gendarmes tchadiens à l'intérieur et à proximité des camps, ainsi que dans les principales villes du Tchad oriental. Les attaques transfrontalières lancées par les milices *Janjawid* ont déplacé quelque 50 000 Tchadiens dans la région de Goz Beïda. La plupart sont dispersés dans des campements et des villages situés à une certaine distance de la frontière, tandis que d'autres se sont installés plus près des camps de réfugiés, à Goz Beïda. Les 12 camps de réfugiés situés dans l'est du pays sont toujours dans une situation précaire, même si l'on assure de toutes parts que les réfugiés et les travailleurs humanitaires ne seront pas pris pour cibles.

Quelque 5 000 réfugiés centrafricains ont afflué au Tchad méridional au début de l'année 2006. Les demandeurs d'asile ont rapporté que le nord de la RCA était la proie d'un banditisme généralisé, indiquant que des bandits, des rebelles et des membres des forces gouvernementales incendaient sans discernement maisons et villages. Il est probable que l'instabilité persistera dans cette partie de la RCA en 2007 et l'on s'attend à voir d'autres réfugiés affluer au Tchad méridional.

Besoins

Les questions d'environnement et de protection exigent une attention particulière, en raison de la rareté des ressources, de la pauvreté qui règne dans le pays et des opérations incessantes de recrutement, souvent sous la contrainte, auxquelles se livrent les forces rebelles. Fondé sur les résultats des missions d'évaluation participative menées en 2006, le plan d'opérations national pour 2007 vise à répondre aux besoins des réfugiés dans les secteurs de l'eau, de la santé,

de l'enseignement primaire et des vivres. Certaines lacunes dans l'enseignement secondaire et dans les activités d'autosuffisance doivent également être comblées.

Au Tchad méridional, il est nécessaire de prodiguer une aide pour répondre aux besoins urgents des réfugiés, qui arrivent sans leurs affaires personnelles et qui souffrent souvent du paludisme et de malnutrition. Ceux-ci auront besoin d'une aide humanitaire pendant deux périodes de semis au moins.

L'une des principales lacunes, décelée par tous les partenaires, est l'absence de soutien adéquat aux communautés qui accueillent les réfugiés. Il est absolument indispensable de mobiliser des ressources et d'accroître l'aide apportée à la population autochtone. C'est par ce moyen, entre autres, que l'on pourra maintenir une coexistence harmonieuse entre les réfugiés et les communautés d'accueil.

Les premières évaluations, réalisées sur la base d'une mission conjointement menée par le Gouvernement et les Nations Unies en mars 2006 au Tchad oriental, montrent que la situation des déplacés internes est précaire. A l'époque où le présent document a été rédigé, l'Équipe des Nations Unies au Tchad avait convenu d'appliquer l'« approche modulaire » interorganisations pour venir en aide à la population déplacée à l'intérieur du pays, estimée à 63 000 personnes.

Total des besoins : 69 368 365 dollars E.-U.

(Ce montant concerne exclusivement le programme annuel. Les besoins financiers pour le programme supplémentaire en faveur des déplacés internes sont en cours de finalisation.)

Objectifs principaux

L'UNHCR a deux catégories principales de bénéficiaires : les réfugiés soudanais et centrafricains au Tchad oriental et au Tchad méridional, pris en charge dans le cadre du programme annuel, et les personnes déplacées au Tchad oriental, assistés au titre du programme supplémentaire.

Objectifs du programme annuel

Offrir une protection internationale et une assistance aux réfugiés logés dans des camps au Tchad oriental et au Tchad méridional, ainsi que dans des agglomérations.

Préserver le caractère civil et humanitaire des camps en assurant la sécurité physique des réfugiés à l'intérieur et aux alentours des sites.

Surveiller les besoins de protection de 18 000 à 20 000 réfugiés soudanais qui se sont installés spontanément dans des villages le long de la frontière soudano-tchadienne.

Renforcer les partenariats stratégiques avec les organismes des Nations Unies, les ONG, le Gouvernement et les institutions internationales de développement.

- Promouvoir, dans la mesure du possible, l'autosuffisance des réfugiés centrafricains et soudanais moyennant des activités de production agricole et des activités génératrices de revenus.

Objectifs du programme supplémentaire

- Promouvoir des interventions communautaires pour protéger les déplacés internes dans les sites d'installation existants et prévenir ainsi d'autres déplacements.
- Fournir des abris adéquats et des articles non alimentaires de première nécessité à tous les déplacés internes, dans les secteurs où ils se sont installés.

- Promouvoir le retour librement consenti des déplacés dans leur région d'origine.
- Assurer une approche coordonnée avec les autres institutions des Nations Unies, au titre de l'approche modulaire en faveur des déplacés internes.

Stratégie et activités

L'UNHCR a contribué à la rédaction d'une loi nationale sur les réfugiés en 2006 et continuera de promouvoir la promulgation du texte. En attendant cette échéance, l'Organisation continuera d'attribuer le statut de réfugié au cas par cas et de prodiguer une aide aux individus les plus vulnérables.

Compte tenu de la précarité des conditions de sécurité au nord de la RCA, l'UNHCR n'entend pas promouvoir le rapatriement librement consenti des Centrafricains réfugiés au Tchad méridional en 2007. Un camp devant être ouvert à Dosseye à la fin de l'année 2006 pour accueillir les nouveaux arrivants, le programme sera axé sur le renforcement de l'autosuffisance, au travers d'activités agricoles. Dans les lieux où les réfugiés parviendront à l'autosuffisance, l'UNHCR appuiera l'agriculture de subsistance et les activités génératrices de revenus, au profit des réfugiés comme de la population autochtone.

A moins d'une transformation radicale de la situation politique et sécuritaire au Darfour, il est peu probable que les réfugiés soudanais regagnent leur pays de leur plein gré. Le Haut Commissariat orientera son programme, en particulier au sud du Tchad oriental, sur de modestes activités d'élevage et d'agriculture durable. Il n'est toutefois pas possible de parvenir à une autosuffisance totale, en raison de la situation socioéconomique de cette région ; l'UNHCR continuera donc de dispenser une protection et une assistance. Il assurera également des services adéquats dans les secteurs de la santé, de l'eau, des abris, de l'assainissement, de l'enseignement primaire et de l'environnement, y compris en offrant des produits de substitution au bois de chauffage non renouvelable. En outre, le Haut Commissariat

Cibles prioritaires pour 2007

Programme annuel

- 90 pour cent des affaires de violence sexuelle et sexiste sont suivies de mesures correctives.
- Tous les réfugiés adultes obtiennent des documents d'identité ; les nouveau-nés reçoivent des certificats de naissance.
- Tous les réfugiés ont accès à 15 litres d'eau par jour au minimum.
- Tous les réfugiés ont accès à des soins de santé primaires.
- Tous les réfugiés hébergés dans des camps ont accès à des programmes de lutte contre le VIH/SIDA.
- Les réfugiés logés dans les camps d'Amboko et de Yaroungou parviennent à l'autosuffisance alimentaire d'ici le mois de décembre 2007.
- 90 pour cent des enfants en âge d'aller à l'école sont scolarisés dans le primaire ; le taux de scolarisation des filles est maintenu à 40 pour cent et le nombre d'élèves par classe ne dépasse pas 40.

- Tous les nouveaux arrivants reçoivent des articles de secours provenant d'un stock permettant de subvenir aux besoins de 50 000 personnes, entretenu pour les situations d'urgence et les futures opérations de rapatriement.

Programme supplémentaire

- Tous les sites d'installation de déplacés internes bénéficient d'interventions de protection.
- Des missions de suivi sont entreprises chaque semaine dans les zones frontalières et dans les zones qui accueillent des déplacés.
- Tous les déplacés internes reçoivent une aide humanitaire.
- Tous les déplacés internes regagnent leur localité d'origine dès lors que la situation sécuritaire est stabilisée.

suivra les taux de malnutrition et mettra en œuvre des programmes d'alimentation d'appoint et thérapeutique.

A l'issue des missions d'évaluation interorganisations menées sur le terrain en 2006, l'Équipe des Nations Unies dans le pays, les ONG et les autorités se sont fortement impliquées dans la prise en charge des besoins des déplacés internes. Les autorités gouvernementales et locales ont indiqué sans ambiguïté qu'elles n'étaient pas favorables à l'ouverture de camps pour les déplacés internes. Conformément à cette politique, l'UNHCR et ses partenaires continueront à venir en aide aux déplacés dans les lieux où ils résident actuellement. L'UNHCR dirigera les modules chargés de la protection, des abris et de la gestion des camps, au titre de l'approche modulaire des Nations Unies.

Contraintes

La dégradation générale de la sécurité au Tchad pourrait compliquer l'acheminement de l'aide humanitaire, entraver les mouvements du personnel et entraîner une augmentation des opérations de recrutement forcé menée par les groupes rebelles. La détérioration des conditions de sécurité en RCA et au Darfour entraînera vraisemblablement de nouveaux afflux de réfugiés, lesquels conduiront à une surexploitation des ressources disponibles.

Une interruption temporaire ou à plus long terme dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire du PAM pourrait avoir de graves conséquences sur la santé de la population réfugiée et de la population locale, en suscitant en même temps des tensions entre elles. La sécurité alimentaire pourrait être encore plus menacée si les pluies étaient insuffisantes. Le manque de terres arables au Tchad oriental risque également de limiter les possibilités d'autosuffisance des réfugiés. Enfin, la présence persistante de populations réfugiées au Tchad oriental produit des altérations irréversibles sur le milieu naturel et suscite des tensions croissantes avec la population d'accueil.

Organisation et mise en œuvre

Présence de l'UNHCR

Nombre de bureaux	10
Effectif total	292
Fonctionnaires internationaux	58
Collaborateurs nationaux	204
VNU	27
JEA	2
Agents déployés	1

Coordination

En 2007, l'UNHCR coopérera étroitement avec le Gouvernement et en particulier avec la Commission nationale pour l'accueil et la réinsertion des réfugiés (CNAR). Il collaborera également avec les ministères de l'Administration territoriale, des Affaires étrangères, de la Santé, de l'Environnement, de la Justice et de l'Immigration, ainsi qu'avec les autorités régionales et locales. Le Haut Commissariat prendra part aux travaux des structures de coordination instituées par le Coordonnateur humanitaire des Nations Unies, tout en continuant de s'acquitter de ses responsabilités statutaires. Il conservera des liens étroits avec l'OCHA et avec ses partenaires opérationnels, et participera à la procédure d'appel global.

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux : Commission nationale pour l'accueil et la réinsertion des réfugiés.

ONG : Action contre la faim, *Action for Greening Sahel-Japan*, Action humanitaire en Afrique (AHA), *African Concern*, *Africare*, Agence d'aide à la coopération technique et au développement, Association pour le développement d'Adré, Association Tchadienne pour les Actions Humanitaires et Sociales, *Bureau Consult International*, CARE, Comité international de secours, *Cooperazione Internazionale*, *Christian Outreach Relief Development*, Croix-Rouge tchadienne, *Hebrew Immigrant Aid Society*, Institut national pour le développement économique et social, *International Medical Corps*, *Internews*, INTERSOS, OXFAM, Première Urgence, Secours catholique pour le développement.

Partenaires opérationnels

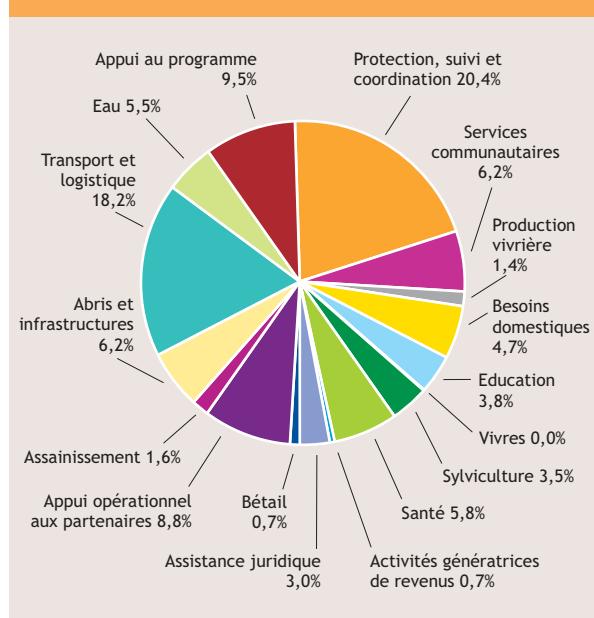
Organismes gouvernementaux : ministère de l'Administration territoriale, ministère des Affaires étrangères, ministère de l'Environnement, ministère de l'Immigration, ministère de la Justice, ministère de la Santé.

Autres: Banque mondiale, *Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit*, Équipe des Nations Unies dans le pays.

Budget (dollars E.-U.)

Activités et services	Budget-programme annuel	
	2006	2007
Protection, suivi et coordination	15 169 095	13 934 451
Abris et infrastructures	4 585 000	2 357 812
Activités génératrices de revenus	550 000	586 373
Appui opérationnel (aux partenaires)	6 558 804	6 551 544
Assainissement	1 157 361	2 499 723
Assistance juridique	2 255 865	2 968 811
Besoins domestiques	3 460 000	2 629 743
Bétail	518 000	763 316
Eau	4 075 069	3 409 625
Education	2 802 441	2 118 059
Production vivrière	1 035 000	861 821
Santé	4 309 330	4 760 472
Services communautaires	4 639 742	4 677 653
Sylviculture	2 620 834	3 909 387
Transport et logistique	13 515 000	10 259 677
Vivres	2 000	3 900
Total des opérations	67 253 541	62 292 367
Appui au programme	7 083 921	7 075 998
Total	74 337 462	69 368 365

Budget-programme annuel par secteur en 2006



Budget-programme annuel par secteur en 2007

